

ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNAUTÉS EDUCATIVES

bulletin

N° 12 + 13

août 1980
septembre 1980

Sommaire:

Pages 1. Congrès National

Pages: 3 - 13.

Die geistig und körperlich benachteiligten Kinder und die Schule. von Soisson Robert.

Pages: 15 - 29.

Enfants et adolescents défavorisés par rapport aux structures professionnelles et socio - économiques. par E. Hemmen.

Pages: 32 - 35.

Groupe de travail: Intégration

L'Intégration scolaire, professionnelle et sociale du "Handicapé!"

Pages: 36 - 37.

Internationales Symposium der F.I.C.E. in Jerusalem. (Mai 1981)

Pages: 38 - 39.

Veranstaltungskalender der F.I.C.E. von 1980 - 1983.

Congrès National

à l'Institut Pédagogique à Walferdange

le 25 et 26 octobre 1980



Secrétariat: A.N.C.E.

82, route d'Arlon

CAPELLEN

tel: 30 92 32 et 30 92 33



D I E G E I S T I G U N D K O E R P E R L I C H

B E N A C H T E I L I G T E N K I N D E R

U N D D I E S C H U L E

- 1) Einleitung
- 2) Benachteiligte Kinder in der Schule
 - a) Kinder mit Lernstörungen
 - Soziale Benachteiligung
 - Psychosoziale Konflikte
 - " Lerngeschichte "
 - Bedingungen des Lernens
 - Defizienz
 - b) Ausländerkinder
 - c) geistig und körperlich benachteiligte Kinder
- 3) Unser Schulsystem : Probleme, Alternative

1) EINLEITUNG

Seit der Einführung der obligatorischen Schulpflicht ist die Diskussion um Ziele und Inhalte der Institution Schule wie verstimmt. Immerhin gehen unsere Kinder während mindestens neun Jahren in die Schule ; diese ist zu einem Sozialisationsfaktor ersten Ranges geworden. Im Laufe dieses Jahrhunderts hat sich unsere Gesellschaft sehr schnell entwickelt; die Schule hingegen scheint dieser Entwicklung hinterherzuhinken. Obwohl es nicht an Reformvorstellungen mangelt werden diese in der Praxis kaum verwirklicht. Die Frage woran das liegt ist kaum eindeutig zu beantworten. Sowohl " ausgediente " phylantropische Vorstellungen vom Wohl des Kindes wie zweckorientierte technokratische Reform-Ideen vermögen nicht die notwendige Verbindung zwischen den Anforderungen der Umwelt und der Schulpraxis herzustellen.

Gewerkschaften, Lehrerverbände, Parteien, offizielle Kommissionen entwickeln Vorstellungen zur Schulpolitik, zu Programmen, Inhalten und Methoden. Oft reduzieren sich die daraus entstandenen Förderungskataloge jedoch auf ein Tauziehen zwischen dem was unbedingt sein muss und dem was noch zusätzlich sein könnte.

Die tragenden Teile unseres Schulsystems werden nämlich kaum in Frage gestellt : Bilingualismus, Jahrgangsklassen, Dreigliederige Aufteilung nach dem 6.Schuljahr usw. Die aus diesen quasi tabuisierten Bereichen resultierenden programmierten und methodischen Anforderungen lassen für pädagogische Experimente nur wenig Raum. Unsere Schule ist auf den durchschnittlich begabten, luxemburgisch sprechenden Schüler ausgerichtet. Je besser der soziale Status seiner Eltern und je höher deren Ausbildung; desto besser sind seine Chancen, in unserem Schulsystem eine glänzende Karriere zu machen.

Es erübrigt sich fast darauf hinzuweisen, dass diese Kinder nur einen geringen Teil unserer Schülerpopulation ausmachen.

Für den grössten Teil unserer Schüler ist der Schulweg gekennzeichnet von Misserfolg, Schulversagen, psycho-sozialen Konflikten usw. Zu diesen gehören Kinder mit " Lernstörungen ", Ausländerkinder und geistig sowie körperlich benachteiligte Kinder.

2) BENACHTEILIGTE KINDER IN DER SCHULE

a) Kinder mit " Lernstörungen "

Ich gebrauche den Ausdruck " Lernstörungen " nur ungern da sich hinter diesen " Lernstörungen " oft ein komplexes System von zusammenhängenden, die Lernleistung des Schülers beeinflussenden Faktoren verbirgt. Zu diesen Faktoren gehören in erster Linie die soziale Situation des Kindes in seiner Familie, das Vorhandensein psychosozialer Konflikte, die Lerngeschichte sowie die materiellen und psychischen Bedingungen unter denen Lernen stattfindet.

Soziale Benachteiligung

Unabhängig davon, ob wir es mit luxemburgischen oder ausländischen, behinderten oder nicht behinderten Kindern zu tun haben, der Einfluss der Familie auf die Lernleistungen des Kindes ist entscheidend. Kinder aus " gestörten " sozialen Verhältnissen stellen seit jeher den grössten Teil unser^{er} Sonderschüler. Der Mangel an positiven Lernmöglichkeiten in diesen Familien bestimmt weitgehend das soziale Verhalten dieser Kinder sowie ihre Einstellung zur Schule und zum Lernen. Die Sonderschule hat sich als Sackgasse erwiesen : Ebensowenig wie wir diesen Kindern zu einem befriedigenden Schulabschluss verhelfen können, können wir verhindern dass Sonderschulklassen zu Ghettos wurden in denen sozial abweichendes Verhalten in der "pur-group" eingeübt wird. Aus diesen Gründen sind alle Bestrebungen, aus dem engen Wirkungskreis der Schule herauszutreten begrüssenswert. Besonders das Konzept der " Schulsozialarbeit " ist in diesem Zusammenhang

hervorzuheben.

" Schulsozialarbeit " heisst dass der Lehrer versucht, sich aktiv an dem ^{ausser}schulischen Leben sozial benachteiligter Kinder zu beteiligen, ihnen hilft, ihre Freizeit sinnvoll zu organisieren sowie durch häufige Kontakte mit ihren Eltern deren Interesse an der Schule zu erwecken um ihnen eine aktive Beteiligung am Schulgeschehen zu ermöglichen.

Selbstverständlich müssen die materiellen Bedingungen geschaffen werden, die dem Lehrer eine derartige Arbeit ermöglichen.

Psychosoziale Konflikte

Oft sind " Lernstörungen " auch Ausdruck psychosozialer Konfliktsituationen die nicht unbedingt gestörte Familienverhältnisse als Grundlage haben. Jeder weiss dass besonders in äusserlich intakten, gesellschaftlich gut angepassten Familien besonderer Wert auf gute Leistungen in der Schule gelegt wird. Dies führt oft zu unrealistischen Erwartungshaltungen der Eltern gegenüber ihren Kindern. Genügen diese jenen Erwartungen nicht oder nur teilweise, dann entstehen Spannungen in der Familie deren Opfer das " lernunwillige " oder einfach " faule " Kind ist. Dies kann bei Schülern zu regelrechten Verhaltensstörungen oder zu einer Beeinträchtigung der Lernfähigkeit führen. Auch Spannungen zwischen den Eltern, Geschwisterrivalitäten, der Einfluss von Freunden sowie bedrückende und traumatisierende Erlebnisse haben ähnliche Auswirkungen.

In diesen Fällen müssen schulische oder ausserschulische Beratungsdienste ihre Verantwortung übernehmen.

Lerngeschichte

Die " Lerngeschichte " eines Kindes ist oft schon allein eine ausreichende Erklärung für seine Schwierigkeiten. Anfängliche

Misserfolge im 1. und 2. Schuljahr, bedingt durch mangelnde Schulreife, einen allgemeinen Entwicklungs^{rück}stand oder psychische belastende Umstände in dieser Periode führen beim Kind zu vornehmlich negativen Erfahrungen in der Schule. Häufige Misserfolge führen oft dazu, dass das Kind als "schlechter Schüler" abgestempelt wird und vom Lehrer und seinen Kameraden mehr und mehr in diese Rolle hineingedrängt wird. Je niedriger die Erwartungen sind, die an es gestellt werden umso grösser wird die Tendenz, durch "Fluchtverhalten" jeder Anstrengung zu entweichen. Damit beginnt ein Teufelskreis der die individuelle Lerngeschichte eines Schülers dauerhaft bestimmen kann. Gezielte Fördermassnahmen durch Beratungsstellen und Psychologen können solchen Kindern helfen, diesen Teufelskreis zu durchbrechen.

Bedingungen des Lernens

Schulstress, Schulangst, verursacht durch überlastete Programme, autoritäre oder unfähige Lehrer; Mangel an qualitativ hochwertigem didaktischen Material, Belastung durch Lärm und Mangel an Bewegung führen ebenfalls bei Kindern zu Lernstörungen. Aus alledem was z.B. während dem Internationalen Jahr des Kindes 1979 gesagt und geschrieben wurde geht hervor, dass in unseren westlichen Industriestaaten die materielle Lage unserer Kinder zwar meistens abgesichert ist, dass auf der anderen Seite aber die psychische Belastung der Kinder im Alltagsleben ständig zunimmt. Die Schule wird in diesem Zusammenhang als einer der wichtigsten, stress-verursachenden Faktoren betrachtet. Vom Schüler werden beständig Leistungen abverlangt; Zeit zum Entspannen bleibt wenig. Unsere vor allem verbal orientierte Schule beeinträchtigt kaum die Bedürfnisse des Kindes, motorisch oder manuell-kreativ tätig zu sein. Da die Wohn- und Verkehrsverhältnisse besonders in den Städten diese Aktivitäten ebenfalls nicht begünstigen, leben viele Kinder in einem Dauerstresszustand der sich als "Nervosität", "Unkonzentriertheit" und "Mangel an Ausdauer" im Schulalltag bemerkbar macht.

Defizienz

Es gibt ebenfalls Lernstörungen, die auf die defizitäre Ausbildung

verschiedener sensorischer und kognitiver Fähigkeiten zurückzuführen sind. In diesen Fällen ist es angebracht, mittels spezieller diagnostischer und therapeutischer Verfahren diese Mängel soweit wie möglich zu beheben. Psychologie und Sonderpädagogik haben in diesen Fällen ein breites Angebot von Förderungsmassnahmen anzutreten.

b) Ausländerkinder

Ausländerkinder stellen einen grossen Teil unserer Schülerpopulation. In den grössten Gemeinden unseres Landes erreicht ihr Anteil 35 % aller Schüler. Am Problem der Ausländerkinder sieht man wie wenig flexibel die Strukturen unseres Schulsystems sind.

Versucht man die Diskussion über dieses Problem auf die Begriffe " Integration " versus " Segregation " zu reduzieren so stellt dies eine grobe Vereinfachung dar.

Im allgemeinen gehen wir davon aus, dass Luxemburg bzw. die luxemburgische Industrie Ausländer braucht um Arbeiten zu verrichten, die keine Qualifikation erfordern. Die Ausländer leben in unserem Lande in sozialer und kultureller Isolation. Eine Beteiligung am politischen sozialen oder kulturellem Leben ist nicht oder nur kaum möglich. Dadurch, dass sie auch meistens in schlechten Wohnverhältnissen, getrennt von der luxemburgischen Bevölkerung, leben verstärkt sich ihre Isolation. Dies wirkt sich selbstverständlich auf die Persönlichkeit des ausländischen Kindes aus.

Ein Teil der ausländischen Arbeiter wird nach einigen Jahren in sein Heimatland zurückkehren; ein Teil wird hierbleiben. Setzt man nun in der Schulpolitik auf optimale Integrationsförderung, so ist sicherlich dem letzten Teil gedient. Die Kinder aber, die mit ihren Eltern zurückkehren, sind dann Fremde in ihrem eigenen Land. Da die ausländischen Familien sich jedoch nicht festlegen wollen oder können ob sie hierbleiben oder nicht, ist es schwierig,

eine bestimmte Richtung in der Schulpolitik zu verfolgen.

Das Hauptproblem ist die Sprache. Momentan werden Ausländerkinder im Vorschulunterricht verstärkt in Luxemburgisch unterrichtet (Förderung des Vokabulars, Formulieren einfacher Sätze ...). Im Primärschulunterricht sollen sie wie einheimische Kinder Deutsch und Französisch lernen. Neben dem normalen Unterricht besuchen ausländische Kinder dann meistens noch die portugiesische bzw. italienische Schule wo sie an den freien Nachmittagen unter oft unzumutbaren Bedingungen in ihrer Heimatsprache und - Kultur unterrichtet werden. Da ihre Eltern oft alle beiden arbeiten und ihren Kindern kaum zusätzlich fördern können ist es unvermeidlich, dass Ausländerkinder in unserem Schulsystem am meisten benachteiligt sind.

Im Zusammenhang mit diesem Problem ist oft das oben erwähnte Konzept der Schulsozialarbeit erwähnt worden. Sicher könnten durch eine verstärkte Einbeziehung der ausländischen Eltern und Kinder in schulische Prozesse viele Barrieren abgebaut werden. Mir scheint aber, dass es an einem globalen Konzept von " Ausländerpolitik " fehlt, von dem der oben erwähnte Ansatz ein Teil sein könnte.

c) körperlich und geistig benachteiligte Kinder

Ich gebrauche den Ausdruck " behindert " nicht gern, da er zu sehr betont, dass geistig und körperlich benachteiligte Menschen nicht normgerecht funktionieren können. In dem Wort " benachteiligt " hingegen ist schon die Frage nach dem " benachteiligt im Hinblick auf wen bzw. auf was ? " enthalten und damit ist die gesellschaftliche und zwischenmenschliche Dimension des Problems angesprochen.

Seit einigen Jahren findet eine leidenschaftliche Diskussion zwischen Befürwortern und Gegnern der Integration geistig und körperlich benachteiligter Kinder in den normalen Unterricht statt. Besonders die Entwicklung in Italien wirkte hier als auslösendes Moment. In Italien wurden nämlich alle Sonderschulen und

Institute für geistig und körperlich Benachteiligte geschlossen - durch ein Gesetz - und damit die schulische und soziale Integration dieser Kinder und Erwachsenen forciert in die Wege geleitet. In vielen anderen europäischen Ländern griffen Erzieher, Sozialarbeiter, Pädagogen und Psychologen diese Ideen auf und versuchen, sie durchzusetzen.

Die Analyse der geschichtlichen Entwicklung der letzten Jahrzehnte verdeutlicht, warum es soweit kommen konnte : Nach Kriegsende begann in vielen europäischen Ländern ein gewaltiger wirtschaftlicher Aufschwung. Die klassische, elitäre Schule konnte nicht mehr genügend hochqualifizierte Arbeitskräfte auf den Markt bringen und so begann die Kritik an der Schule sich zu entwickeln (" Bildungsmisere ") und neue Wege wurden gesucht um die Lücken im Arbeitsmarkt zu füllen (" Ausschöpfung der Begabungsreserven "); eine Bewegung, die durch äussere Ereignisse (z.B. den " Sputnik-Schock ") nur noch verstärkt wurde. Da die Schule nur noch optimal fördern sollte, waren wenig " begabte " und geistig wie körperlich benachteiligte Kinder Sand im Getriebe. Die Sonderpädagogik entwickelte sich sprunghaft und leistungsunfähige Kinder wurden in Sonderschulen oder spezialisierte Institutionen abgedrängt. An diesen Lernorten konnten viel Kinder zwar schulisch maximal gefördert werden; ihre Stellung als Randgruppen in der Schule und in der Gesellschaft verschlimmerte sich jedoch. Besonders nach Schulantritt fanden sich diese Menschen vor praktisch unüberwindbaren Schwierigkeiten in der beruflichen und sozialen Eingliederung zurück. Erst mit der Weltwirtschaftskrise mitte der sechziger Jahre und mit der damit verbundenen Einsicht, dass ökonomisches Wachstum nicht grenzenlos sein kann entstand ein Prozess des Umdenkens und nicht mehr die leistungs-undnormorientierte sondern die menschliche Seite des Problems rückte mehr und mehr in den Vordergrund.

Parallel dazu findet im Schulbereich eine Entwicklung statt, die tendenziell Integrationsversuche ermöglichen könnte : Die Zahl der Schüler ist rückläufig , die Zahl der Lehrer jedoch steigt konstant. Integration benachteiligter Kinder erfordert

Differenzierung und die Beteiligung von Stützlehrern im Unterricht. Beide Entwicklungen laufen also aufeinander zu. Die Integration körperlich und geistig behinderter Kinder in den normalen Schulunterricht sollte jedoch nicht per Gesetz eingeführt werden, es sollte vielmehr ein langwieriger Prozess eingeleitet werden, der die nötige Infrastruktur aufbaut um eine solche Integration zu ermöglichen. Die Erfahrungen der Sonderpädagogik und der Psychologie sollten verwertet werden, um diese Infrastruktur aufzubauen. Mit ihrer Hilfe wird es möglich, wirksam im Unterricht zu differenzieren. Die Ausbildung der Lehrer müsste natürlich diesen neuen Gegebenheiten Rechnung tragen.

3) UNSER SCHULSYSTEM : PROBLEME; ALTERNATIVEN ...

In dem was vorhergeht orientierte ich mich an unserem augenblicklichem Schulsystem. Dieses wird in letzter Zeit jedoch immer häufiger in Frage gestellt. Ausser Reformen in Teilbereichen ist das System in seinem Wesen nie radikal geändert worden, seine Grundannahmen sind dieselben geblieben. Gelehrt werden Fertigkeiten im verbalen und im schriftlichen Bereich, etwas Allgemeinbildung und im postprimären Unterricht beginnt die am späteren Beruf orientierte Spezialisierung. Soziale und schöpferische Lernprozesse werden ausgeklammert. Das Konkurrenzdenken und die Betonung der Individualität verdrängen die Fähigkeit zur Kooperation und zur Solidarität. Manuelle und künstlerisch-kreative Arbeit wird entwertet, ist doch jeder Erstklässler - zumindest theoretisch ein potentieller Arzt, Ingenieur oder Professor. Der " Druck von oben "; liess : Sekundarunterricht, bestimmt bis ins kleinste Detail die Programmausrichtung des Primärschulunterrichts. Da nun aber nicht jeder Erstklässler zu den Gipfeln intellektueller Brillanz emporklettern kann, wäre es an der Zeit, Alternativen zu unserem Schulsystem zu erproben; Modelle, die unter Umständen auch Lösungen für die vorhergehenden Kapitel erwähnten Probleme anbieten könnten.

Ich denke hier z.B. an das Modell der " Open Schools " (U.S.A., Grossbritannien ...) oder verschiedene private Schulen in der

B.R.D. und Dänemark. Diese Schulen sind vor allem offene Lernorte, d.h. die Umwelt des Schülers wird in den Lernprozess einbezogen. Das Prinzip der Jahrgangsklasse wird zugunsten mehrjähriger Lehrereinheiten aufgegeben. Die Einschreibung ist nicht an ein bestimmtes Datum gebunden; ein Kind verlässt den Zyklus wenn es die vorgeschriebenen Lernziele erreicht hat. Differenzierung geschieht dadurch, dass die Kinder ihrem individuellen Lernrhythmus entsprechend arbeiten. Im Unterricht lernen die Kinder einzeln oder in kleinen Gruppen das wozu sie gerade Lust haben. Der Lehrer greift nur minimal ein; mit der Kollaboration von Laienlehrern sorgt er dafür, dass die Kinder ständig beschäftigt werden und regt ihre Lehrmotivation an. Die Klassenräume sind in verschiedene Lern- und Spielbereiche eingeteilt. In älteren Gebäuden werden mehrere Klassenräume inklusiv Flure zu einem Lehrbereich zusammengefasst in dem Lehrer und Kinder sich frei bewegen können.

Untersuchungen in England, haben gezeigt, dass diese Form des Unterrichts nicht nur dem klassischen Frontalunterricht ebenbürtig ist was die Kenntnisse der Schüler anbelangt; vielmehr zeigen die Schüler die aus offenen Schulen kommen ein entwickelteres Sozialverhalten als ihre Kollegen aus den "klassischen" Schulen; sie sind kreativer, vielseitig interessiert und bestens motiviert für schulisches Lernen. Ausserdem sind die weniger ängstlich als andere Schüler.

Diese radikal andere Form der Schule straft einige fundamentale Annahme unseres Schulsystems Lügen die - überspitzt formuliert - von Schülern verlangen, dass sie zur gleichen Zeit alle Lust haben das gleiche Fach zu lernen; dass sie alle dieselben Lernvoraussetzungen haben und im gleichen Rhythmus eine Materie verarbeiten können.

Nach diesen allgemeinen Feststellungen gäbe es noch eine Menge an unserem Schulsystem zu bemängeln. Programme, Inhalte, Methoden geben ausreichend Diskussionsstoff ab. Da umwälzende Reformen in unserem Schulwesen in den nächsten Jahren nicht zu erwarten sind, ist es wichtig, kurzfristig Verbesserungen durchzusetzen,

Congrès de l'A.N.C.E! - Congrès de l'A.N.C.E. - Congrès de l'A.N.

besonders im Interesse aller benachteiligten Kinder.

Aufgabe des A.N.C.E. - Kongresses wird es sein in Arbeitsgruppen Verbesserungsvorschläge zu formulieren. Folgende Bereiche werden dabei zu berücksichtigen sein :

- Vorschule
- Primärschule
- Differenzierter Unterricht
- Postprimärer Unterricht
- Schulische Beratungsdienste
- Lehrerausbildung

Robert SOISSON

Pour vos excursions
en autocar,
demandez notre choix
de programmes pour
sociétés et notre brochure
des circuits organisés
à travers toute l'Europe.
Keispelt Tél. 301-46 (3 lignes)
Eischen Tél. 396-31

Pour vos voyages en train,
en avion, en bateau et
avec votre voiture privée,
adressez vous au
bureau de voyages
«4-Saisons»,
11, avenue de la Liberté,
Luxembourg
Téléphone 21188



Demy Cars

Entreprise d'autocars Bureau de voyages





- all Woch
- fir Er Informatioun
- fir Eren Zäitverdreiw
- interessant a lieweg
- onofhängeg an onparteiesch
- mam Revue-Agenda gratis
kompletten TV-Programm
Kino, Theater, Fräizäit

REVUE

d'lëtzebuerger illustréiert

Rédaction et Service de Publicité :
Bertrange, Tél. 31 10 11

Administration et Abonnements :
40, Avenue de la Gare, Luxembourg,
Tél. 48 76 61

Le

GUIDE PRATIQUE DES REALISATIONS
SOCIALES ET PSYCHO-PEDAGOGIQUES

peut être commandé au

Secrétariat de l'A . N . C . E .
82, route d' Arlon
C A P E L L E N

au prix de

150 Fr + 30 Fr (frais d'envoi)

EICHER FRERES
s. à r. l.

STRASSEN ~ 120, route d' Arlon

Téléphones: 31 88 19 ~ 31 03 61,

Exposition permanente d'installation de dessin, de machines et appareils

pour la reproduction et les arts graphiques, mobilier scolaire.

Congrès de l'A.N.C.E. - Congrès de l'A.N.C.E. - Congrès de l'A.N.

DOCUMENT

DE

BASE

Enfants et adolescents

défavorisés par rapport aux

structures professionnelles et

socio-économiques

R e m a r q u e s p r é l i m i n a i r e s

Dans ce document de base il ne s'agit pas de faire un bilan sur la manière dont on a posé les problèmes des enfants et adolescents défavorisés par rapport aux structures professionnelles et socio-économiques depuis une dizaine d'années, mais plutôt de faire une approche des diverses tendances et évolutions au niveau des pratiques éducatives et de la mise au travail.

Je me propose donc de retracer en quelque sorte l'évolution de mes propres réflexions sur ces problèmes en précisant bien qu'elles sont étroitement liées à l'expérience que j'ai pu faire dans le domaine de la réadaptation professionnelle et de la mise au travail.

Nous aurons affaire à la fois aux problèmes posés par un individu en difficulté et aux différentes attentes à son égard, ou, si l'on veut, aux différents niveaux de tolérance à l'égard de cette difficulté. Il serait absurde de séparer, lors de nos discussions, les deux aspects, car le problème d'un individu n'acquiert un sens que par la compréhension des relations qui se sont instaurées entre lui-même et son entourage.

Afin d'éviter les dangers de la catégorisation je propose de parler, dans ce document, tout simplement de personnes - enfants ou adolescents - défavorisés. Le fait de circonscrire des catégories de jeunes " handicapés " mènera inévitablement sur la voie de mesures ségrégatives même si celles-ci peuvent être assorties d'une attention particulière à l'égard des individus concernés.

Dans toutes les mesures traditionnelles qui sont prises, on cherchait à rendre compte des problèmes d'adaptation de l'enfant aux structures scolaires ou professionnelles par une série de dysfonctionnements " chez " l'enfant ou " dans " l'enfant. Cette position suscite évidemment des attitudes de démission chez les éducateurs qui interprètent les déficiences rencontrées chez certains enfants selon un modèle purement pathologique. Ce qu'il

faut mettre en question c'est l'extension et la généralisation de ce modèle pathologique à l'ensemble des difficultés présentées par les enfants.

L'explication par le modèle pathologique qui valorise des dysfonctionnements internes de l'individu escamote souvent la dimension fondamentale des problèmes sociaux des enfants.

Il faut aborder également l'autre dimension fondamentale du problème qui n'est plus seulement celui des origines sociales mais aussi celui des pratiques éducatives.

L'idée qu'une déficience exige toujours une prise en charge spécialisée dans un cadre approprié et que le citoyen ordinaire n'a pas à s'en occuper a fortement influencé dans le passé l'action en faveur des personnes en difficulté. Cette idée est devenue objet de critiques. Si, dans certaines limites, elle peut garantir le niveau technique de certains services - notamment des services thérapeutiques - offerts aux personnes handicapées, son application excessive a des effets négatifs : la ségrégation d'une part et de la délégation, d'autre part, des responsabilités personnelles à des institutions.

Le statut de " handicapé " doit cesser d'être toujours marqué négativement. Tous nos semblables sont différents, chacun s'enrichit de la différence de l'autre. Il convient de permettre à chacun de s'épanouir en fonction de ses potentialités, même si cet épanouissement suppose une modification de l'organisation couramment admise pour les personnes valides, quels qu'en soient les domaines.

La prise en considération des différences vaut bien sûr aussi entre handicapés et les solutions doivent être adaptées à ces différences. Il ne faut pas tomber dans les excès d'une différenciation qui conduirait à une ségrégation par spécialisation. Certes, les interventions thérapeutiques doivent passer par la recherche de dispositions souvent techniquement différentes mais découlent

plus profondément d'une même prise de conscience du droit à leurs différences de tous ceux qui sont défavorisés par rapport aux structures et normes sociales, économiques et mentales reconnues et pratiquées par le plus grand nombre. Enfin, nous ne devons pas traiter la différence en termes de valeur et de participation.

La prise en charge des personnes handicapées doit toujours être globale, incluant prévention, cure, post-cure, éducation, rééducation et réadaptation professionnelle. Elle doit être une intégration permanente.

E d u c a t i o n e t t r a v a i l p r o d u c t i f

En matière d'éducation tout changement qualitatif implique une modification du système d'éducation actuel. Dans cette perspective il faut ;

- rendre l'éducation fonctionnelle et adaptée aux besoins sociaux ;
- ne pas isoler la réadaptation du contexte social et culturel ;
- (encourager) développer les possibilités d'une participation directe à la vie active ;
- établir une liaison entre l'éducation et le travail productif.

Le programme de l'UNESCO, pour 1979 - 80, met l'accent sur la nécessité entre autres de " renforcer les liens entre l'éducation et la vie active, notamment par l'introduction du travail productif dans le processus éducatif ". Dans ce but, la 20^e session de la Conférence générale de l'UNESCO a approuvé l'interaction entre éducation et travail productif comme thème de la 38^e session de la Conférence internationale de l'éducation qui se tiendra à Genève en 1981.

Cette approche où l'école et le monde du travail seraient étroitement associés a provoqué des attitudes diverses sur les plans pédagogique, social ou économique. Il faut cependant insister sur le fait que tous ces facteurs sont liés et ne devraient pas

être séparés les uns des autres.

L'expérience du travail

L'expérience du travail est un moyen d'éducation indispensable. Les attitudes à l'égard du travail et à l'égard de la société se développent simultanément. Le travail productif devrait être réinséré, dans une optique nouvelle, en un contexte social et éducatif où la technologie et la réadaptation professionnelle jouent un rôle de plus en plus important.

L'expérience du travail amène l'adolescent à prendre l'habitude de la discipline sociale du travail en équipe, de la responsabilité partagée et de la coopération.

Il s'agit surtout de donner une dimension nouvelle et supplémentaire à l'action éducative en la rattachant à la réalité sociale et à la vie professionnelle et pratique. Cette attitude nous permet de développer surtout auprès des adolescents défavorisés par rapport à la vie professionnelle et économique une conscience positive et active des processus sociaux et productifs qui constituent la valeur de base de la vie de la majorité de la population.

Il y a en outre, des considérations d'ordre économique qui viennent renforcer les réflexions qui ont été faites plus haut au niveau des attitudes sociales et éducatives.

Le travail productif organisé sous des formes appropriées en tant que partie intégrante de l'apprentissage devrait fournir des ressources nouvelles et substantielles aux programmes d'éducation et d'enseignement.

La stratégie visant à l'association du travail à l'action éducative doit faire appel à une action concertée des institutions gouvernementales et non gouvernementales, des chambres professionnelles, des services de réadaptation professionnelle, de l'Administration de l'Emploi etc. Cette stratégie devrait entraîner

également des modifications fondamentales au niveau des structures, du contenu, des méthodes, de la gestion et de la formation du personnel. Elle devrait aboutir à une réforme qualitative du travail éducatif et professionnel.

LES DIFFERENTS NIVEAUX D'ACTION

1) Au niveau de la prévention

Objectifs :

- Faire évoluer, autant que possible, l'assistance vers la prévention.
- Développer davantage les structures préventives médicales.
- Déterminer les perspectives d'action dans le domaine de la prévention, des inadaptations en vue de définir une politique d'aide et de soutien à l'égard des enfants défavorisés par rapport à leur milieu social et par rapport au milieu scolaire.

2) Au niveau des pratiques éduca -

v e s

Objectifs :

- Ne pas renforcer les inégalités, dont la composante sociale et essentielle, entre les enfants défavorisés et les autres.
- Mise en oeuvre de pratiques éducatives qui aident les enfants les plus défavorisés à surmonter leurs difficultés et à s'intégrer dans les structures scolaires, professionnelles et sociales existantes.
- Les pratiques éducatives doivent être basées sur les réalités concrètes que vit l'enfant.
- Tout changement exigera des faits concrets qui valideront l'expérience.
- Développer les services d'aide éducative à domicile.
- Associer les parents étroitement à l'action éducative.

- Faire passer l'action éducative par tous les actes de la vie quotidienne.

3) A u n i v e a u t h é r a p e u t i q u e

Objectifs :

- Créer des services différenciés propres à répondre aux divers besoins de la population concernée.
- Donner une nouvelle orientation à la psycho-thérapie par une intervention plus large dans les conditions de vie des personnes socialement défavorisées.
- Donner une priorité à la thérapie ambulatoire.
- Renforcer le travail en équipe interdisciplinaire.
- Assurer la continuité de la thérapie.
- Promouvoir la coordination de tous les services thérapeutiques.
- Faire une évaluation périodique des résultats.

4) A u n i v e a u i n s t i t u t i o n n e l

Objectifs :

- Resituer le rôle des établissements spécialisés.
- Utiliser les mesures les moins ségrégatives.
- Développer la fonction globale de restructuration de la personnalité de l'enfant en difficulté.
- Renforcer l'aptitude au travail en équipe.
- Rester à l'écoute des besoins de l'enfant.

5) A u n i v e a u d e l ' o r i e n t a t i o n

Objectifs :

- Les programmes de formation doivent être conçus en fonction de cet objectif.
- Les enfants entrant dans les structures de formation professionnelle doivent être, au préalable, convenablement orientés.
- Favoriser le développement des individus dans le respect de

de leur spécificité.

- L'orientation ne doit pas être irréversible.
- La décision d'orientation qui se traduit par une prise en charge doit aussi faire l'objet d'une concertation avec le milieu familial.

6) A u n i v e a u d e l a p a r t i c i p a t i o n

Les enfants et adolescents défavorisés par rapport aux structures professionnelles et socio-économiques devront participer activement, dans la mesure du possible, à toute intervention dont ils font l'objet, en exprimant eux-mêmes leurs besoins, en comprenant et en acceptant les décisions qui seront prises.

Il faut relever que la condition marginale des personnes dont on a reconnu qu'elles ont des capacités moindres par rapport aux autres, entraîne souvent un désavantage important au niveau de la participation : elles reçoivent une assistance permanente mais on leur demande moins au niveau du travail et au niveau des responsabilités et elles acceptent souvent de s'établir dans un état de dépendance.

7) A u n i v e a u d e l a f o r m a t i o n

p r o f e s s i o n n e l l e

Objectifs :

- Les méthodes de formation devront s'inspirer, d'une part, d'un programme de socialisation et, d'autre part, d'un programme de formation pratique qui seront étroitement liés au monde du travail et de la vie sociale.
- Le travail de formation exige une collaboration active et permanente de tous les membres de l'équipe interdisciplinaire.
- Il est important de s'informer régulièrement de la situation du marché du travail et d'adapter certains programmes de for-

mation aux besoins de ce dernier.

- La situation économique de la personne handicapée doit être sauvegardée pendant la période de formation.
- Il faut maintenir un rapport permanent et actif avec tous les éléments du monde du travail et en particulier avec les entreprises, avec les chambres professionnelles, avec les centres d'enseignement professionnel et les services compétents.
- La formation professionnelle doit s'accompagner de stages d'essai professionnel en entreprise normale.
- Le centre de formation professionnelle normale, les lieux de rassemblement social, les transports en commun, les entreprises, les communautés éducatives et la famille doivent devenir progressivement des agents privilégiés des actions de formation.
- La formation professionnelle des personnes défavorisées fait partie d'un processus global et unitaire.
- L'encadrement médical, social, psychologique des personnes en formation doit être assuré.

8) A u n i v e a u d u t r a v a i l

Objectifs :

- Donner une priorité au travail en milieu normal.
- Le placement dans le circuit normal doit être facilité par un nombre d'adaptations et de formes de soutien.
- Le travail doit être considéré, en premier lieu, comme moyen d'intégration sociale.
- Les dispositions légales concernant l'emploi des personnes défavorisées devraient être modifiées ou complétées par de nouveaux critères d'obligation quantitative et qualitative.
- Le milieu de travail protégé doit être le moins possible ségrégatif, soit du fait de son implantation, soit du fait de son fonctionnement.
- Le travail protégé est un tout et doit comprendre des travailleurs de tous niveaux comme n'importe quelle entreprise.

- Il faut offrir aux personnes défavorisées les solutions les plus valorisantes.
- L'intégration professionnelle nécessite une prise en charge intensive du service de suite.

Remarques :

Soulignons l'importance d'une bonne préparation des adolescents à leur vie d'adulte et à une intégration en milieu de travail normal. Si dans cette préparation le cap sur l'insertion socio-professionnelle n'est pas systématiquement maintenu, toutes les acquisitions qui pourraient être obtenues, perdent l'essentiel de leur intérêt.

La réussite professionnelle passe par la réussite dans la vie quotidienne.

En milieu de travail protégé, la structure mixte est celle qui offre les meilleures passerelles pour faciliter l'évolution progressive de certains travailleurs du C.A.T. vers un niveau de travail protégé supérieur, puis éventuellement vers le milieu de travail ordinaire.

Soulignons encore qu'il est évident que l'intérêt de la personne défavorisée ne saurait être compromis par des considérations administratives ou syndicales.

9) A u n i v e a u d e l ' i n t é g r a t i o n

s o c i a l e

Objectifs :

- L'intégration sociale doit être bien préparée, elle ne peut être que prudente et progressive.
- Il faut se situer résolument dans une perspective évolutive :

évolution de l'environnement social, d'une part, et évolution de la personne défavorisée elle-même, d'autre part.

- Les conditions matérielles ne suffisent pas, ce sont surtout les mentalités qui doivent être prises en compte.
- L'intégration sociale doit demeurer le principal objectif des mesures de réadaptation mais il faut la considérer également comme un moyen d'épanouissement. Elle suppose que soient créées les conditions grâce auxquelles se trouvera compensé ou atténué le désavantage ou l'infériorité de certaines personnes par rapport aux conditions normales d'existence et d'action.

Remarques :

En matière d'intégration scolaire, professionnelle et sociale il faut se méfier d'un double danger : du piège d'une surprotection ségrégative et de celui de l'intégration " sauvage ".

En mettant les personnes en difficulté à l'écart on se délivre en quelque sorte du poids et de la gêne de leur présence. Mais, inversement, l'intégration à tout prix est encore une façon de nier le handicap. On ignore les différences au risque de créer des situations physiquement insupportables ou psychologiquement traumatisantes et irréversibles.

L'intégration sociale, sous ces formes diverses, n'est pas un objectif sans ambiguïté. Elle a des limites qui tiennent, en premier lieu, au fait que les handicapés peuvent fort bien préférer la sécurité et l'isolement des services de protection aux risques et exigences de la vie sociale.

De toute façon, l'intégration sociale ne doit pas se faire à sens unique, c'est un acte où chacun, la société et la personne défavorisée, doit faire la moitié du chemin à la rencontre de l'autre.

10) A u n i v e a u d e s r e s p o n s a b i l i t é s

g o u v e r n e m e n t a l e s

Dans le domaine spécialisé comme dans le domaine normal les actions entreprises en faveur des enfants et adolescents en difficulté les réalisations et les actions sont nombreuses mais certaines insuffisances sont encore criantes :

- insuffisance des postes budgétaires ;
- insuffisance de la formation ;
- insuffisance de la surveillance médicale ;
- insuffisance de l'encadrement thérapeutique ;
- absence de statut légal et de réglementation ;
- lacunes au niveau de l'information.

Les pouvoirs publics devraient assurer très vite les moyens financiers, techniques, réglementaires et humains pour assumer leurs obligations.

Si les carences en matière de législation sont souvent préjudiciables à l'intégration professionnelle et sociale, un excès de réglementation et de standardisation risque d'aboutir à des catégorisations excessives et à la ségrégation sociale. Cet excès fausse souvent les situations et risque d'introduire l'enfant ou l'adolescent dans un système de prise en charge plus ou moins totale dont il peut devenir la première victime. Le droit à l'assistance amène bien souvent les personnes en difficulté à développer une mentalité d'assisté qui conditionne leur attitude sociale.

Ces réflexions nous engagent à faire un choix et soulignent l'opposition ou la complémentarité de deux principes essentiels, celui de " l'assistance " et celui de la " réadaptation ".

Les dispositions législatives ou réglementaires spécifiques, les structures d'accueil spécialisées, quel qu'en soit le type,

conçues pour le bien-être et un meilleur épanouissement des personnes défavorisées ne doivent pas retrancher celles-ci des milieux de vie communs.

C e q u' i l f a u t c h a n g e r :

↳ Au lieu de créer pour les handicapés le support artificiel de l'assistance et de la protection abstraite, il faut créer un " espace social et vital " où la différence puisse s'exprimer en tant que telle.

L'élaboration d'un concept global de rechange doit nécessairement entraîner le rejet de la conception traditionnelle d'aide et de la logique des structures spéciales qui, en isolant le handicapé de l'expérience vitale de l'individu finissent par le couper de la réalité.

(Comment peut-on répondre plus efficacement, compte tenu des schémas et des valeurs que la société actuelle impose, aux besoins de communication et de participation des personnes défavorisées au niveau de l'ensemble des relations vécues par celles-ci en tant qu'être différents ? "

- Chaque étape de la formation devrait se dérouler dans un milieu aussi ouvert que possible.

Les groupes de travail devraient être formés en fonction d'un critère d'hétérogénéité en ce sens que l'on choisit des sujets différents par le sexe, l'âge, la nature du handicap, le niveau mental et le degré d'intégration sociale.

- Il faut établir un rapport permanent et actif avec tous les éléments du monde du travail et en particulier avec les entreprises, avec les chambres professionnelles et les services compétents.

-La formation professionnelle de tous les adolescents handicapés devrait être accompagnée de stages d'essai professionnel en entreprise normale sous forme de conventions.

- L'initiation du jeune handicapé dans le monde du travail pourrait se faire par l'intermédiaire d'un ouvrier adoptif. Il serait souhaitable de lancer une campagne de sensibilisation dans ce sens dans les entreprises de notre pays en étroite collaboration avec les chefs d'entreprise , l'O.T.H. , les syndicats et d'autres services compétents.

- La formation professionnelle en doit pas se faire dans des " cours spéciaux " ou des écoles professionnelles réservées aux seuls handicapés aboutissant ainsi à des qualifications inutiles, totalement coupées du monde du travail, tant en ce qui concerne le contenu que les débouchés professionnels. Car une telle conception de formation ne ferait que renforcer et confirmer une marginalité déjà existante.

- Si les associations pour la pratique des loisirs ont pour objectifs l'organisation de rencontres sportives et l'élaboration de programmes et d'activités de loisirs pour les jeunes inadaptés, il faut les mettre en garde contre le risque de créer de nouvelles structures ségrégatives contraires à toute tentative d'intégration. Il est évident que les enfants et les adolescents inadaptés doivent s'intégrer , dans la mesure du possible, dans toutes les activités de loisirs pour non handicapés.

- Il faut établir une liaison permanente entre l'éducation et le travail productif.

- Changer les structures des institutions et les attitudes - ce qui paraît essentiel pour traduire l'intégration dans les faits - est une tâche extrêmement difficile. Ces changements ne peuvent survenir qu'en réponse à des faits concrets mais non à des conceptions abstraites.

- Changer l'attitude de base en stimulant sans cesse la disponibilité au dialogue et à la communication interpersonnelle. Il ne suffit pas de faire appel aux principes de la solidarité organisée et de la sécurité sociale, il faut plutôt considérer la solidarité comme une affaire personnelle de tous les citoyens.

Congrès de l'A.N.C.E. - Congrès de l'A.N.C.E. - Congrès de l'A.N.

- L'intégration socio-économique doit être le critère de cohérence de toutes ces actions.

Emile HEMMEN

CK FACHGESCHÄFTE



CK Photo-Forum
Forum Royal

CK Photo-Center
6, rue Glesener

CK Photo Aldringen
Centre Aldringen

**IMMER IN
IHRER NÄHE**

Interphot 66, rue de l'Alzette

Discophot Helfenterbruck
Centre Concorde,

Cinéphot Foetz
Centre M. Le Géant,

Freizeit = freie Zeit

mit Gutbrod Motor-Gartengeräten
wird die Gartenarbeit zum Vergnügen.

Gutbrod hat das Kompletprogramm:
Rasenmäher für jede Flächengröße, vielseitige
Motor-Combigeräte, Wiesenmäher,
Motorhacken, Gartentraktoren...



Am besten
einen Gutbrod

GUTBROD

**Ich bin der »Größte« -
der Turbo-Jet »115 E«.**

Ich hab' Kraft für große
Flächen und hohen Rasen und
bin trotzdem elektrisch-leise!

Mein »Steckbrief«:
1050 Watt-Motor
(220 Volt), Turbo-
Jet-Grasfang-
system, Klappholm,
Sicherheitsmesser
mit Rutschkupplung,
Zentrale Schnitt-
höhenverstellung,
Schnittbreite 45cm

Langzeit-
Garantie!
Bis 12 Jahre.



Gutbrod pflegt
Flächen picobello.

GUTBROD 

GUTBROD 

Müheless hacken!

Endlich die
Nutzgartenpflege
nach kraft-
sparendem
Profi-Muster.

Mit Gutbrod.

Starke Motoren
verschiedene
Arbeitsbreiten,
stabile Ver-
arbeitung,
technisch vielseitig ausgestattet.
In Gutbrod-Qualität außerdem bei
uns: Robuste Wiesenmäher für
den Privatgarten, Rasenmäher für
jeden Anspruch.

Gutbrod pflegt Flächen picobello.



Rasen mähen

mit Gutbrod Terra Combi

oder hacken, pflügen,
Wiesen mähen, kehren,
Schnee räumen...

alles mit 1 Grundgerät.

Am besten
einen Gutbrod



GUTBROD

**Gutbrod: für bequeme
und große
Reinigungsleistung**

z.B. Sitzkehrmaschine B 801
im Sitzen Flächen, Ecken und
Winkel staubfrei kehren mit der Kraft
von 6 kW (8 PS) und einer Kehrbreite
von 940 mm.

Am besten einen Gutbrod



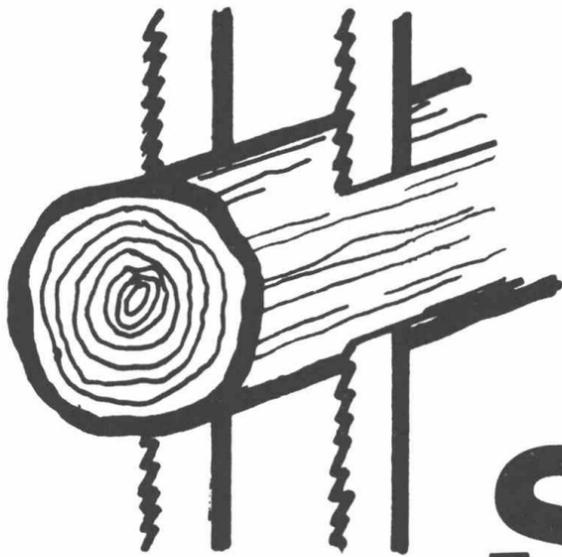
GUTBROD

ACCINAUTO

LUXEMBOURG - C. P. 2003

36, Place de la gare

TÉLÉPHONE 48 05 91



scholtes

**atelier de constructions en bois
scierie**

**manternach (gr.d.de luxembourg)
téléphones: 712 24 et 7 11 80**

livraisons de:

bois de construction

bois de charpente

bois d'emballage (résineux et feuillus)

planches, madriers, lattes

**livraisons au centre de réadaptation
à capellen**

Congrès de l'A.N.C.E. - Congrès de l'A.N.C.E. - Congrès de l'A.N.

Participation du SEW/OGB-L au congrès de l'A.N.C.E. en octobre 1980

Groupe de travail : Intégration

Document de base

Thème : L'INTEGRATION SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

DU " HANDICAPE "

La loi du 14 mars 1973 portant création d'instituts et de services de l'éducation différenciée, donne à l'Etat la responsabilité de " veiller à ce que tout enfant qui en raison de ses particularités mentales, caractérielles ou sensorielles, ne peut suivre l'enseignement ordinaire ou spéciale dans le cadre de l'Education Différenciée, l'instruction que requièrent son état ou sa situation " (art 1er). Cette loi ainsi que le règlement grand-ducal du 06.02.1965 portant organisation des classes spéciales organisent une prise en charge spécifique pour tous les enfants incapables de suivre l'enseignement primaire ordinaire régi par la loi modifiée du 10.08.1912. Dans leur esprit ces réglementations se proposent d'offrir des possibilités éducatives et scolaires aux handicapés susceptibles de développer au maximum leurs potentialités intellectuelles, affectives et sociales.

Ces initiatives bien que faisant preuve de solidarité avec ces enfants en difficultés, ne sont pas suffisantes pour garantir le plein épanouissement humain social de ces enfants et ne favorisent pas une intégration effective dans la société.

L'organisation de circuits scolaires parallèles bien que très utile du point de vue des apprentissages " scolaires " néglige l'aspect des relations sociales des " handicapés " avec les non ou moins handicapés. Une confrontation entre ces enfants et leurs

camarades n'est plus ou rarement réalisée et ainsi les processus d'apprentissage social, d'adaptation et de compréhension réciproque ne se font pas. La sensibilité des autres enfants et même des adultes ne se développe pas et il y a même une régression de la tolérance, au niveau des mentalités et attitudes à l'égard des problèmes touchant le handicap.

La ségrégation d'une part et l'évolution des conditions de vie d'autre part en sont certes responsables.

Le milieu de vie quotidien, scolaire, professionnel, social se développe de plus en plus sans prendre en considération les réalités des " inadaptés ". La société semble peu préparée à intégrer ces " inadaptés ". Par exemple du point de vue scolaire : en ce qui concerne l'horaire, les programmes, le rendement, la sélection, les classifications etc.
du point de vue professionnel : en ce qui concerne l'accès aux emplois, l'horaire, rendement et productivité, rémunération, installation de matériel adéquat etc.
du point de vue de l'environnement : en ce qui concerne l'architecture, les moyens de communication, de transport et autres facilités etc.

L'organisation de la vie scolaire, professionnelle et sociale tiennent compte trop exclusivement des enfants, adolescents et adultes n'ayant pas de problèmes scolaires, éducatifs et sociaux.

Puisque l'enfant handicapé a besoin d'une aide plus importante que ses camarades, il convient de le faire bénéficier d'une discrimination positive de la part de l'école : c.à.d. offrir toute aide supplémentaire nécessaire.

Quelques propositions :

- Eviter à l'avenir toute forme de discrimination sociale des enfants, adolescents, adultes " handicapés ". Pour ce faire il

faudrait tenir compte de l'existence de l'inadaptation, de la présence du handicapé et prévoir des solutions s'inspirant d'une attitude d'intégration et non plus de ségrégation.

- Viser à maintenir actuellement autant que possible les enfants et adolescents en question dans des structures scolaires et professionnelles normales et éviter ainsi l'isolement dans des structures uniquement axées sur leur " manque ". Pour réaliser ce maintien dans les structures normales il faut, en plus de toutes les initiatives de soutien financier, offrir à l'enfant et à son entourage direct, confronté aussi au problème, une aide, un soutien pratique et moral aussi souvent et aussi longtemps que nécessaire.
- Favoriser et stimuler le dialogue entre ces enfants et leur entourage, leur milieu de vie (scolaire, familiale, rurale). Préserver à ces enfants le droit de vivre, sinon comme les autres, du moins avec les autres.
- Il nous semble indiqué de commencer cet apprentissage dès la prime enfance. A partir d'un dépistage précoce, maintenir autant que possible les " enfants à risques " dans des groupes correspondant à leur âge. Baisser en cas de besoin dans les écoles l'effectif des groupes et classes. Offrir les services d'une équipe pluridisciplinaire pour assister l'enseignant, en ce qui concerne certains problèmes spécifiques du handicapé. Suivre ensuite cet enfant à tous les stades de son développement.
- Prévoir au niveau de l'intégration professionnelle les mêmes facilités d'accès à un emploi, réserver un nombre obligatoire de postes pour les " handicapés " dans les différents cadres administratifs, offrir des facilités de perfectionnement et d'avancement et introduire un matériel de travail adapté aux capacités du handicapé, et enfin, si désiré, le soutien pratique et moral personnel.

- Préparer au stade de la formation les personnels de l'éducation et de l'enseignement au travail avec des groupes hétérogènes comprenant des enfants adaptés et handicapés.

Nous pensons qu'une suite logique de l'intégration scolaire et professionnelle sera l'intégration sociale progressive.

Pour réaliser ces propositions le SEW/OGB-L exige que les instances politiques favorisent l'intégration et mettent tous les moyens nécessaires à sa disposition en se servant des expériences d'autres pays adaptées le mieux possible à la réalité de notre situation.

BRAJON Elisabeth

NILLES Marthe

EGIDE Urbain

M·A·N

Lastkraftwagen Kommunalfahrzeuge Omnibusse

M.A.N. bietet Lastkraftwagen für alle Zweige der Wirtschaft: für den Klein- und Handwerksbetrieb. Für das Großunternehmen. Für den gewerblichen Güterverkehr. Für den Werkverkehr, für den Verteilerverkehr und für den grenzüberschreitenden Fernverkehr. Für die Bauwirtschaft und für Sonderaufgaben. Von 10 bis 40 t zul. Gesamtgewicht. Mit 100-294 kW, 136-400 wirtschaftlichen DIN-PS. M.A.N. liefert Kurzhauber, Frontlenker und Unterflurfahrzeuge. Zweiachser, Dreiachser und Vierachser mit Blatt-, Blatt/Luft- und Voll-Luftfederung. M.A.N. liefert auch LKW mit Allradantrieb.

importateur général GARAGE J.P. SCHOLER

Succ. Charles STEINMETZ - SCHOLER

LUXEMBOURG - Tél.: 43 32 52 - 43 32 64 - Telex : 2357 MANSVLU

206 , rue de Neudorf

F.I.C.E. - F.I.C.E. - F.I.C.E. - F.I.C.E. - F.I.C.E. - F.I.C.E. -

YOUTH ALIYAH

The Jewish Agency For Israel

Cable Address : JEVAGENCA Telephone 24231

Jerusalem, P.O.B. 92

Internationales Symposium der F.I.C.E. zum Thema :

" DIE HEIMERZIEHUNG BEI SOZIALGESCHAFTIGTEN KINDERN UND JUGENDLICHEN "

Jerusalem , 10. - 15. Mai 1981

Vorläufiges Programm

So.10.Mai 1981 Ankunft am Flughafen und Transfer zum Kibbutz
" Kyriat Anavim " und zum Kibbutz " Ma'ale
Hahamisha "
21.00 Begrüssung der Gäste

Mo.11.Mai 1981
08.30 -10.30 Besichtigung Jerusalems
Kaffeepause
11.00 -12.30 Eröffnungsveranstaltung (Hebraische Universität)
13.00 -14.30 Mittagessen
14.30 -17.30 Vollversammlung
Diskussionsgruppen
Abendprogramm " Der Kibbutz heute "

Di.12.Mai 1981
08.30 -13.00 Vollversammlung
Diskussionsgruppen
13.00 -14.30 Mittagessen
14.30 -16.30 Vollversammlung
Diskussionsgruppen
17.30 -18.30 Empfang beim Staatspräsidenten in dessen Residenz
18.30 -19.30 Empfang beim Bürgermeister von Jerusalem
Buffet im Israelischen Nationalmuseum
19.30 -21.00 Besichtigung des Nationalmuseums und des
(Damenprogramm : "Kunst und Kunsthandwerk" in Jerusa-
lem)

F.I.C.E. - F.I.C.E. - F.I.C.E. - F.I.C.E. - F.I.C.E. - F.I.C.E. -

Mi. 13.Mai 1981

08.30 - 10.30 Besichtigung von Yad Vashem
Untertags Exkursionen ; Mittagessen in den Heimen
Abends Aufführung der Schüler der Kinderdörfer

Do. 14.Mai 1981

Untertags Exkursionen ; Mittagessen in den Heimen
Abends Folklorische Darbietungen

Fr. 15.Mai 1981

08.30 - 13.00 Abschlussveranstaltung

Gesamtkosten : 450 ffrs
Für jeden weiteren Aufenthaltstag nach Beendigung
des Kongresses sind 150 ffrs zu zahlen.

Le Centre de Réadaptation à Cap

vous propose ses produits et travaux en

menuiserie

serrurerie

reliure-cartonnage

horticulture

céramique

accepte: tous les travaux de sous-traitance

F.I.C.E. - F.I.C.E. - F.I.C.E. - F.I.C.E. - F.I.C.E. - F.I.C.E. -

An die Nationalsektionen

Veranstaltungskalender von 1980 - 1983

<u>Conseil fédéral</u>		<u>Int.Studientage, Symposien etc.</u>		<u>Generalversammlungen und Int. Kongresse</u>	
Zeit	Land/Ort	Zeit	Land/Ort	Zeit	Land/Ort
<u>1980</u>					
06.10.-	Niederlande	Ende Nov.	Oesterreich		
10.10.	Lochem	o. Anf. Dez.	Linz		
"	Aufgaben und Ziele	"	Berufliche Rehabilitation		
	der FICE in der Zu-		Behinderter"		
	kunft "		AK 2/Graz 4. Sitzung		
<u>1981</u>					
Febr. o.	Frankreich	März o.	Oesterreich	09.05. -	Israel
März	Grenoble	April	Wien	15.05.	Jerusalem
11.11.-	BRD/Frankfurt	"	Der Sozialpädagoge	"	Das sozialgeschädigte Kind
14.11.	am Main		in Europa"		
		Oktober	Luxemburg		
		"	Das behinderte Kind		
			und seine Teilnahme am Leben"		
		Fortsetzung der Tagung			
			BRD/Bad Vilbel		
		"	Berufliche Rehabilitation		
			Behinderter"		
		AK 2/Graz	5. Sitzung		
<u>1982</u>					
März o.	Oesterreich				Polen
April	Wien				
Okt. o.	Schweiz				
Nov.	Luzern				
<u>1983</u>					
März o.	Polen				Frankreich
April	Warszawa				

F.I.C.E. - F.I.C.E. - F.I.C.E. - F.I.C.E. - F.I.C.F. - F.I.C.E.,-

Conseil fédéral

Int.Studientage, Symposien
etc.

Generalversammlun-
gen und Intern.
Kongresse

Zeit Land/Ort

Zeit Land/Ort

Zeit Land/Ort

1983

Okt. o. Belgien

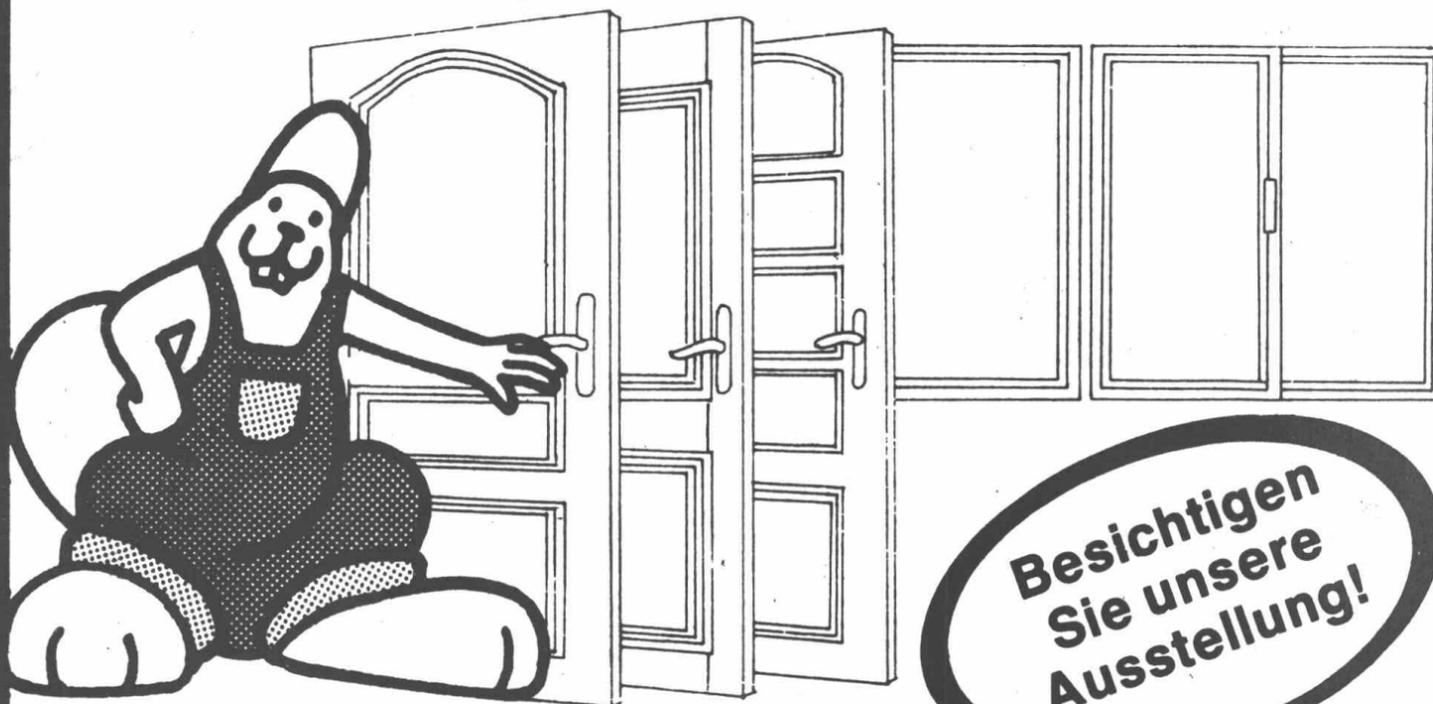
Nov.

Das C.E. wird ab 1981 ebenfalls zweimal jährlich zusammenkommen.

IHR SPEZIALIST FÜR DEN INNENAUSBAU

Grosse Auswahl von:

- Edelholzpaneelen
- Friesen
- Deckenplatten
- Stültüren -
Moderne Türen
- Fertigparkett
- Haustüren
- Holztreppen
- Fenster



Besichtigen
Sie unsere
Ausstellung!

Bois Centre Hoffmann
Alzingen/Hespérange

OUVERT TOUTE LA SEMAINE
de 8-12 et de 14-18 heures